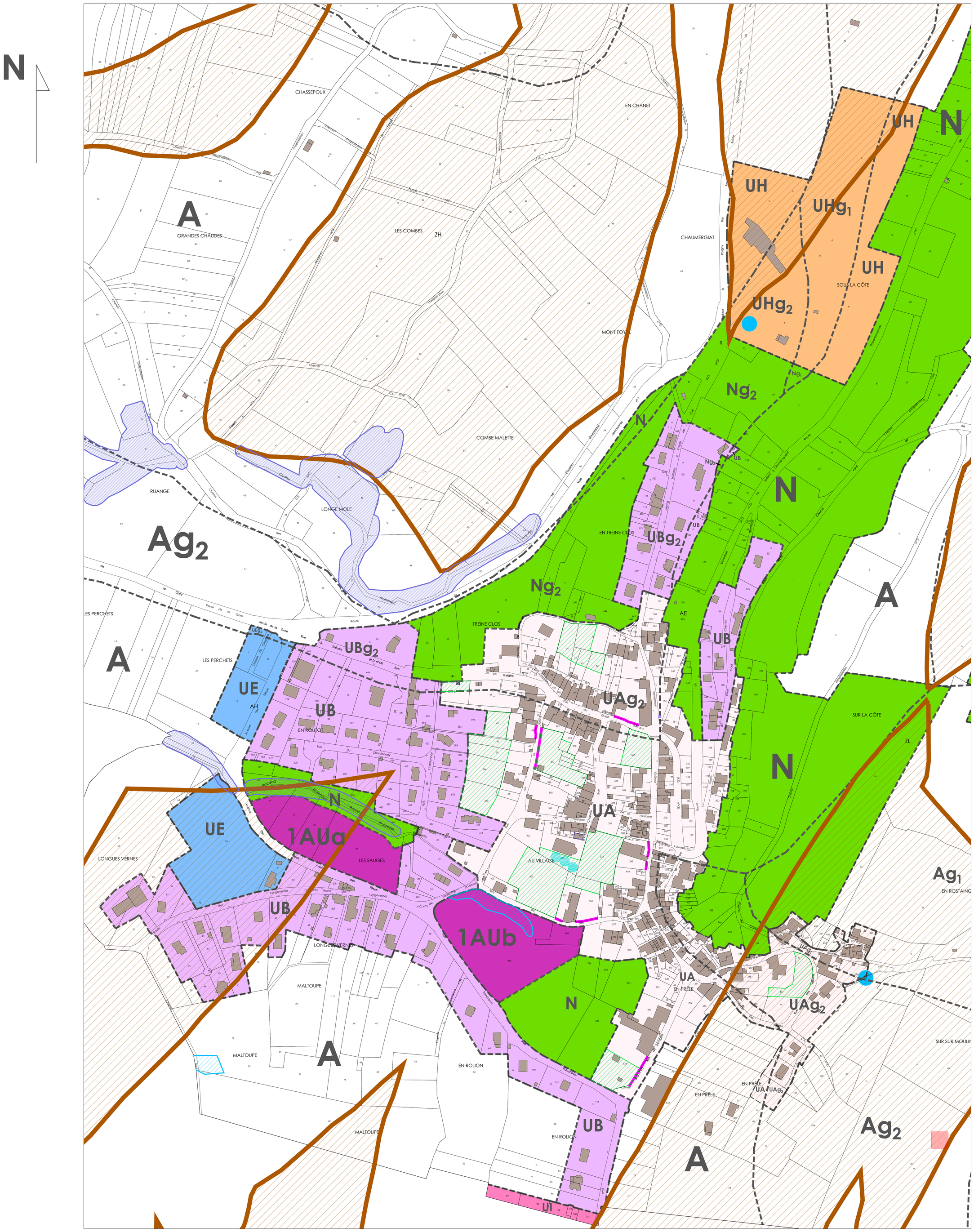

Légende

Zones urbaines, dites zones U

- La zone **UA** correspond à la partie ancienne du village. Elle comporte plusieurs secteurs :
  - ° Le secteur **UAg_1** présentant des risques majeurs de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud,
  - ° Le secteur **UAg_2** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud.

- La zone **UB** correspond aux extensions urbaines du village. Elle comporte un secteur :
  - ° Le secteur **UBg_2** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud.

- La zone **UE** accueille des équipements collectifs. Elle comporte un secteur :
  - ° Le secteur **UEg_2** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud.

- La zone **UH** accueille le site du Domaine du Revermont. Elle comporte plusieurs secteurs :
  - ° Le secteur **UHg_1** présentant des risques majeurs de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud,
  - ° Le secteur **UHg_2** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud.

- La zone **Ul** accueille une partie du site de l'entreprise Marotte.

Zones à urbaniser, dites zones AU

-- La zone **1AU**, couvrant des secteurs agricoles ou naturels de la commune, destinés à être urbanisés dans le cadre du PLU, à vocation dominante d'habitat. Cette zone comprend :
  - ° Le secteur **1AUa.**
  - ° Le secteur **1AUb.**

Zones agricoles, dites zones A

- La zone **A** est réservée à l'activité agricole. Elle comporte plusieurs secteurs :
  - ° Le secteur **Ag_1** présentant des risques majeurs de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud,
  - ° Le secteur **Ag_2** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud.

Zones naturelles, dites zone N

- La zone **N** couvre les secteurs naturels et forestiers de la commune à protéger en tant que tels. Elle comporte plusieurs secteurs :
  - ° Le secteur **Ng_1** présentant des risques majeurs de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud,
  - ° Le secteur **Ng_2** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrains identifiés par le PPRN Poligny Sud.

Limites de zones

Emplacements réservés

Eléments repérés au titre de l'article L151-19 du CU :
- Murs
- Espaces de jardins
- Bâti (Chapelle, Oratoires)
- Tilleuls

Eléments repérés au titre de l'article L151-23 du CU :
- Ripisylve

Eléments repérés au titre du R151-43 du CU :
- Zones humides
- Mares

Secteurs de la commune soumis à l'aléa "moyen" retrait gonflement des argiles

Cavité souterraine

0 50 100 150 200 250 300 m

PLAN LOCAL D'URBANISME de PASSENANS

4.1. Plan de zonage au 1.1500° Zoom du village

- Elaboration prescrite le 20/04/2015
- Dossier arrêté le
- Mis à l'enquête publique du
- PLU approuvé le
- **Vu pour rester annexé à la DCM du**

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
JURA
32 rue Rouget de Lisle - BP 20460 - 39007 LONS LE SAUNIER CEDEX
☎ : 03 84 86 19 10 / 🖷 : 03 84 86 19 19
Email : contact@jura.soliha.fr **site internet :** www.jura.soliha.fr

SCIENCES ENVIRONNEMENT
Bureau d'études d'ingénierie, conseil, services
AGENCE DE BESANÇON – Siège social – 68, boulevard Diderot - 25000 BESANÇON
☎ : 03.81.53.02.60
Email : besancon@sciences-environnement.fr
site internet : www.sciences-environnement.fr